

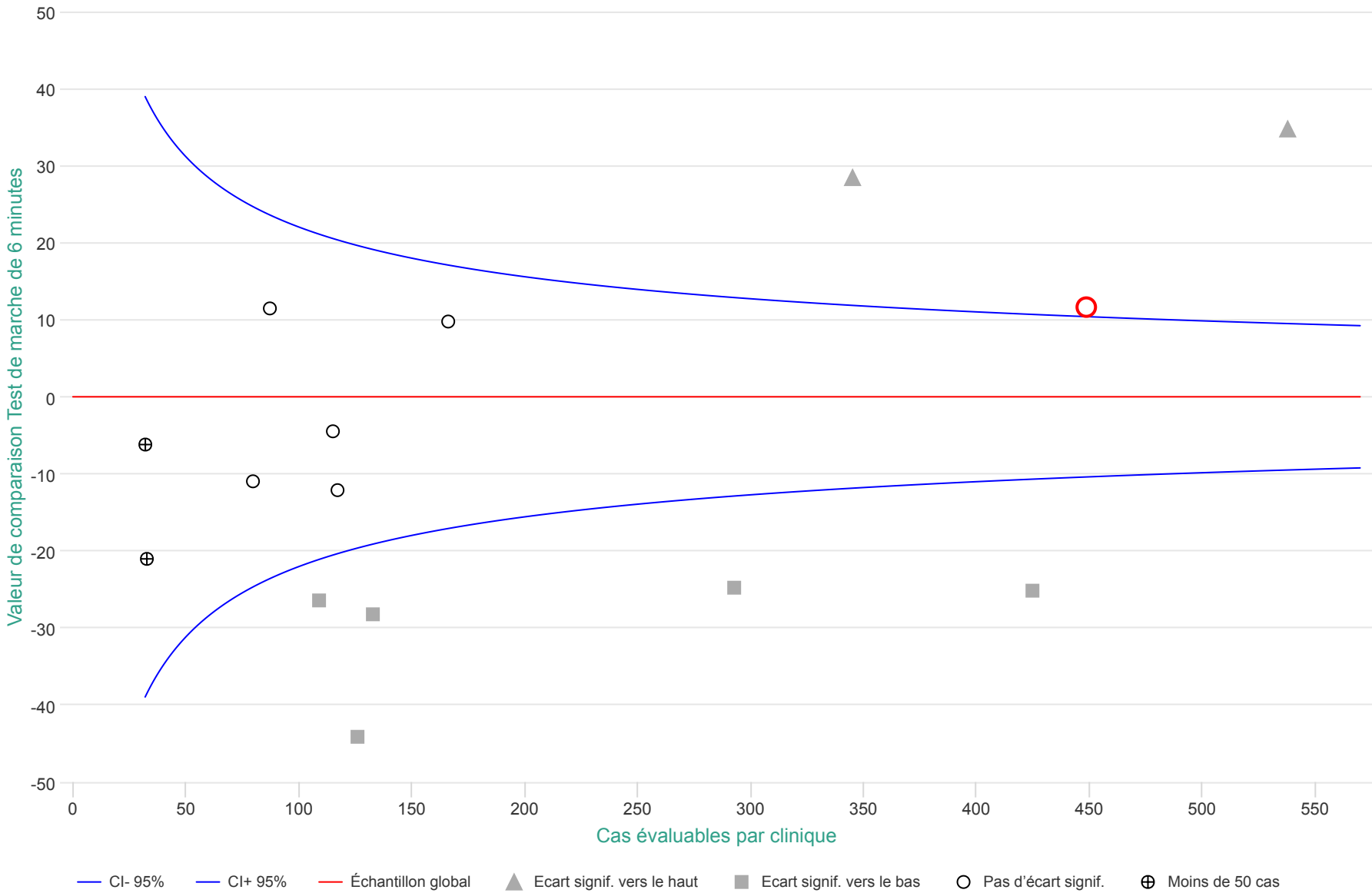
Graphique 2:
Résultats de mesure
relatifs à la
performance
physique (test de
marche de 6
minutes)

Graphique en entonnoir:
valeur comparative test de
marche de 6 minutes en
fonction des cas évaluable
par clinique en 2019

Commentaire ANQ sur la
comparaison présentée
(Graphique 2)

Ce graphique présente les
résultats de l'analyse épurée
des risques pour
l'amélioration de la capacité
fonctionnelle physique pour
les traitements du 01.01.2019
au 31.12.2019 dans le domaine
de la réadaptation cardiaque.
Au total, 3'048 cas de 15
cliniques ont été évalués.

Conformément aux directives
de l'ANQ, il convient d'utiliser
la bicyclette ergométrique
pour mesurer la capacité
fonctionnelle physique des
patientes et patients
cardiaques, pour autant que
leur état de santé le permette.
Sinon, le test de marche de 6
minutes fait office
d'alternative. Parmi les 15
cliniques, sept établissements
ont mis en œuvre les
directives selon le manuel de
l'ANQ et ont utilisé la
bicyclette ergométrique pour
le collectif de patientes et
patients les moins limités.



Pour ces cliniques,
l'échantillon clinique évalué
dans le cadre du test de
marche de 6 minutes
représente donc plutôt les
personnes les plus fortement
limitées et non pas l'ensemble
du collectif de patientes et
patients de la clinique
respective. Une comparaison
directe des résultats du test
de marche de 6 minutes entre
les cliniques qui relèvent les
tests de performance selon le
manuel et les cliniques qui
utilisent exclusivement le test
de marche de 6 minutes n'est
donc guère possible.